



Lettre huissier de justice

Par **Nicole29**, le **05/02/2013 à 12:15**

Bonjour à tous,rnrnJ'avais déjà ouvert un sujet à propos de ce thème il y a quelques mois, mais resté sans réponse.rnJe demande vos conseils aujourd'hui car je viens de recevoir une lettre d'huissier (Huissier de justice Benton-Piercy service de recouvrement).rnJe voulais juste dans un 1er temps, vous faire part de cette lettre pour savoir si elle est légale, et par la suite vous demander ce que je pourrais faire pour contrer cela. Donc voici la lettre:rnrnMaitre Benton-Piercy (huissier de justice)rnrnService de recouvrementrn(je passe l'adresse)rnN° de dossier: ...rnAffaire: ...rnCréancier: Banque Revillonrnrn magny le 28.01.13,rnrnM,rnrnUne solution amiable n'a pu être trouvée dans cette affaire.rnrnVous vous exposez au dépôt d'une requête à votre encontre permettant à mon confrère de se présenter à votre domicile pour dresser immédiatement une saisie conservatoire de vos biens.rnrnEN dernière solution, nous vous fixons un rdv provisoire pour le : 05 Février 2013 (aujourd'hui donc, alors que je l'ai reçu aujourd'hui même)rnrnQue nous vous demandons de confirmer au 0892..... posternrnVeuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.rnrn Maître Piercy.rnrnEn cas d'absence, le juge de l'exécution pourra autoriser l'ouverture forcée de votre porte.rnrnEt plus bas, il y a leurs coordonnées bancaires pour effectuer le paiement.rnrnPour les avocats ou juristes en droit fiscal, est-ce-que cette lettre est déjà légale? et ensuite comme indiqué, peuvent-ils vraiment rentrer chez moi en forçant la porte? Pour information, j'ai reçu cette lettre en format simple et non recommandée, et il n'y a aucune signature (j'ai cru comprendre que c'était obligatoire de signer).rnrnMerci beaucoup pour votre aide,rnrnCordialement,